Image not found or type unknown

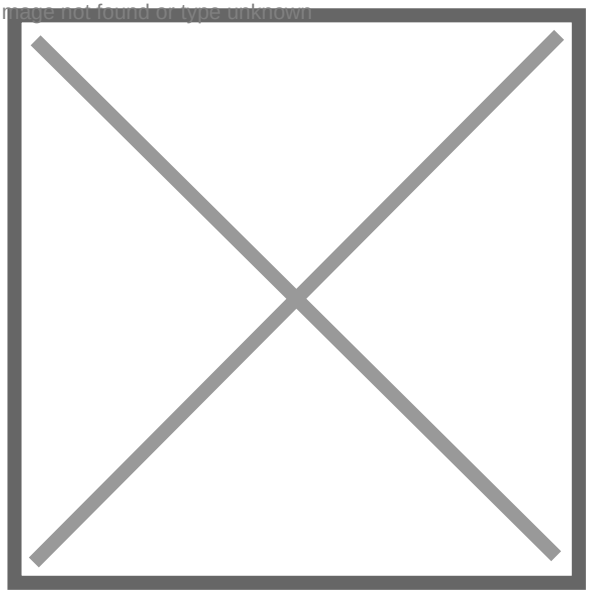

Pre permanentsocet finaref

Par **poussin12**, le **14/07/2011** à **18:24**

Bonjour,

J'ai contracté auprès de finaref 1pret sur 5 ans pour la somme 3500€ une carte kangourou pour 1400€ et un autre permanent il ya 2ans j avais uncommerce et nepouvais plu sme tirer de salaires c'estl a raison pour laquelle j'ai eu recours a ce genre de choses pour régler diverses choses .
Aujurd'hui j'ai retrouver un emploi en contrat CAE pour 35h Je règle tous les mois 130€ chez un huisser pour les deux premiers prets . Le 3ème est de 6000€ l huissier l'a mis de côté, aujourd'hui finaref m annonce par courrier que je dois 8021€ qu'une décision de justice a été prise le 01/03/11 qu'une copie m'a été remis alors que je n'ai rien eu.
Qe dois je faire ?
Pourquoi l huissier ne m'en a t il pas parlé?

Merci de m' eclairer

Par **pat76**, le **23/07/2011** à **19:17**

Bonjour

Vous envoyez une LRAR à FINAREFF en lui demandant de vous adresser une copie du jugement qui ne vous a jamais été notifié par voie de huissier.

Vous garderez une copie de la lettre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés